

Marseille, le 03 Mai 2021

Direction départementale des Bouches-du-Rhône

Affaire suivie par : Caroline Ageron

Tél. : 04.13.55.82.02

caroline.ageron@ars.sante.fr

Réf : DD13-0521-9536-D

Le Directeur Général

à

Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône

2 Boulevard Paul Peytra

13006 Marseille

**Objet : Epidémie SARS-Cov-2 - Avis sanitaire de l'ARS sur la situation épidémiologique et sanitaire  
des Bouches-du-Rhône**

Le département des Bouches-du-Rhône a été classé en zone de circulation active du virus SRAS-Cov-2 par décision Ministérielle en date du 13 août 2020, en raison du dépassement du seuil d'alerte national.

La situation sanitaire du département, bien qu'en légère amélioration, demeure préoccupante.

L'analyse de la situation épidémiologique sur le département des Bouches-du-Rhône concernant la semaine 16 met en exergue une diminution du taux d'incidence mais ce dernier, demeure le taux le plus élevé de la région. Le taux de positivité tous âges est stable en S16 et reste supérieur à 10 % (10,5 %).

En effet, à l'échelle départementale :

- le taux d'incidence en S16 repasse en dessous de 500 pour 100 000 habitants (474 vs 510 pour 100 000 habitants en S15). Les taux d'incidence baissent dans toutes les classes d'âge et sont compris entre 248 chez les 80 ans et plus, et 700 chez les 20-40 ans ;
- la Métropole d'Aix-Marseille-Provence qui représente plus de 92 % de la population du département a des indicateurs supérieurs à ceux du département en S16. Les taux de dépistage sont en baisse dans l'ensemble des territoires. En S16, les taux de positivité les plus élevés sont observés dans la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et la CA Terre de Provence (respectivement 10,6 et 10,5 %). Le moins touché est la CC Vallée des Baux-Alpilles (6,2 %). Le taux d'incidence dépasse 250 pour 100 000 habitants dans tous les EPCI et reste proche de 500 sur la Métropole Aix-Marseille (488 pour 100 000 habitants) ;



- sur la commune de Marseille, les tendances sont contrastées selon les arrondissements. Neuf arrondissements ont un taux de positivité supérieur à 10 % en S16 : 2e, 3e, 4e, 10e, 11e, 13e, 14e, 15e et 16e. Quatre taux sont même supérieurs à 15 % : 3e, 14e, 15e et 16e. Tous les arrondissements ont une incidence supérieure à 250 pour 100 000 habitants. Huit présentent des taux supérieurs à 500. Les taux les plus importants sont observés dans le 14e, 15e et 16e. Dans ce dernier arrondissement, le taux d'incidence approche la valeur de 1 000 pour 100 000 habitants (999) ;
- les taux de positivité sont stables dans toutes les classes d'âge, à l'exception des 80 ans et plus où le taux continue de diminuer. Les taux de positivité sont compris entre 4,4 % chez les 80 ans et plus, et 14,2 % chez les moins de 20 ans ;
- la tension hospitalière demeure élevée sur les lits de réanimation avec un taux d'occupation de 90 % dans le département. Le taux de pression exprimant le nombre de patients COVID rapporté aux capacités initiales de réanimation est de 100 %. Les unités COVID d'hospitalisation conventionnelle connaissent un taux d'occupation en léger repli avec un niveau de 79 %. Dans ce contexte le niveau 5 du plan de mobilisation des établissements de santé est maintenu avec une consigne de déprogrammation des soins non urgents ;
- 112 EHPAD du département sont en cours d'épisode COVID, dont 55 représentent des cas de clusters.

Il est à noter également la présence de variants dans le département.

Sur la période du 18/04 au 24/04, le pourcentage de criblage s'élève à 38 %. Le variant 20I/501Y.V1 (UK) est largement majoritaire et représente 88 % des tests criblés. La circulation des variants 20H/501Y.V2 (ZA) et 20J/501Y.V3 (BR) reste faible et évolue peu (3,9 %).

Au regard de la situation sanitaire dans le département des Bouches-du-Rhône, il apparaît pertinent de mettre en place toutes les actions de prévention et de lutte concourant au ralentissement de l'épidémie.



Philippe De Mester